



MASTER 2

Droit du travail expert

Université de Bourgogne

Synthèse réalisée à partir de la revue LIAISONS SOCIALES

Auteur : Anca BURSUMAC

ACTUALITÉS SOCIALES du 13 au 19 mai 2019

CONDITIONS DE TRAVAIL (DURÉE, RUPTURE, CDD...)

LS 13/05 Page 1	La loi visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants allégée mais adoptée <i>Loi du 9 Mai 2019</i> Dans les mesures conservées dans le texte définitif de la loi : - obligation à l'égard des branches est faite pour intégrer la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle des salariés proches aidants aux thèmes abordés dans le cadre des négociations quadriennales ; - la primauté est accordée par la loi à l'accord de branche pour mettre en œuvre le droit au congé de proche aidant, l'intervention au niveau de l'entreprise se faisant seulement à défaut d'accord de branche ; - le texte prévoit d'inciter le recours au congé de proche aidant en favorisant la formation de ses bénéficiaires et aussi d'identifier les proches aidants dans le dossier médical partage (DMP) des personnes aidées.
LS 13/05 Page 2	Licenciement d'un salarié en congé parental à temps partiel <i>CJUE, 8 mai 2019, aff. C-486/18</i> Le droit français a été épinglé par la CJUE, sur la question des règles de calcul de l'indemnité de licenciement et de l'allocation de congé de reclassement, car considéré comme contraire à l'accord-cadre sur le congé parental et à l'article 157 du Traité sur le fonctionnement de l'UE ; de plus par son application le droit français conduit à une discrimination indirecte fondée sur le sexe en instaurant une différence entre les travailleurs masculins et travailleurs féminins pour un même travail ou un travail de même valeur (96% des travailleurs prenant un congé parental sont des femmes). En effet, l'indemnité de licenciement d'un salarié passé en congé parental à temps partiel doit calculée sur la base de la rémunération à temps plein ; idem pour le calcul de l'allocation de congé de reclassement.
LS 15/05 Page 1	Inaptitude : la Cour de cassation autorise le recours à la rupture conventionnelle après la déclaration <i>Cass. Soc., 9 mai 2019, n°17-28 767 FS PB</i> La Cour de cassation pose le principe que sauf cas de fraude ou de vice du consentement (la charge de la preuve pèsera dans ces deux cas sur le salarié), une rupture conventionnelle individuelle peut être valablement conclue avec un salarié déclaré inapte à son poste après un accident de travail. Le principe est a fortiori valable pour l'inaptitude non-professionnelle.
LS 16/05 Page 1	La Société Générale mettra en œuvre la rupture conventionnelle collective en 2019 <i>Accord du 9 mai 2019 sur l'accompagnement social des salariés concernés par des suppressions d'emploi</i> Ce projet concerne maximum 709 postes en France et a pour objectif d'éviter un licenciement sec des salariés en CDI appartenant à l'établissement des services centraux parisiens. Les salariés directement visés sont informés par écrit et peuvent demander à bénéficier soit d'un dispositif de départ volontaire, soit d'un départ anticipé à la retraite ; sur une période de volontariat s'ouvrant le 1 ^{er} juillet et s'achevant le 19 décembre 2019. L'accord du 9 mai fixe les modalités et conditions d'information du comité d'établissement des services centraux parisiens et les conditions d'éligibilité au dispositif.
LS 16/05 Page 2	Norauto propose à ses salariés une augmentation de leur temps de travail <i>Avenant du 18 avril 2019 à l'accord du 1^{er} avril 1999 sur l'aménagement du temps de travail</i> A compter du 1 ^{er} juin 2019, les employés et agents de maîtrise (non encadrants et non itinérants), pourront désormais travailler 38 heures au lieu de 35 heures soit 35,45 de temps effectif (dont 45 minutes payées rémunérées en heures supplémentaires) et 2h15 de temps de pause payés ; cette faculté sera accompagnée par une majoration de 25/ des heures supplémentaires. Pour en bénéficier, le salarié devra en faire part de manière écrite à son manager avant le 10 mai 2019, l'annualisation prenant effet le 1 ^{er} juin.

ÉCONOMIE

LS 14/05 Page 4	Elisabeth Borne se dit favorable à une « prime mobilité » obligatoire <i>Projet de loi d'orientation des mobilités (LOM)</i> Elisabeth Borne ministre des Transports s'est déclarée favorable à une prime de 400 euros par an par les employeurs, sans charges sociales et sans fiscalité, pour les trajets domicile-travail effectués à vélo ou en covoiturage, sous la forme d'un chèque défiscalisé, différencié selon les régions
LS 15/05 Page 3	L'emploi salarié augmente à nouveau au premier trimestre 2019 <i>Estimations provisoires de la Dares et de l'Insee du 10 mai 2019</i> L'emploi salarié a augmenté de 0,3 au premier trimestre 2019, soit 66 400 emplois supplémentaires, et de 0,9% sur un an. La hausse de l'emploi est portée dans le secteur privé par les services marchands, avec 50200 postes créés, portant son accroissement à 127 500 sur un an. S'agissant de l'emploi intérimaire ce dernier connaît une croissance de 1,5%.
LS 17/05 Page X	La hausse des prix à la consommation ralentit en avril 2019 <i>Etude d'Insee du 15 mai 2019</i> Les prix à la consommation des ménages en France ont augmenté de 0,3% en avril 2019. En glissement annuel les prix ont progressé de 1,3%. Les prix de l'alimentation et des services sont en légère hausse tant dis qu'un ralentissement des prix des produits manufacturés et de l'énergie peut être observé.

HANDICAP

LS 16/05 Page 5	Inclusion par l'emploi des personnes handicapées : l'ADAPT participe à l'opération Duoday <i>Communiqué du 13 mai de l'ADAPT (Association engagée pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées)</i>
	L'ADAPT a annoncé qu'elle participera le 16 mai prochain à Duoday à une grande opération de sensibilisation à l'inclusion dans l'emploi en milieu ordinaires des personnes en situation de handicap, à destination des entreprises, collectivités ou associations. Pour atteindre cet objectif, l'association a organisé partout en France 150 duos constitués de personnes en situation de handicap et de salariés volontaires pour donner l'exemple à la constitution des duos en entreprise et à démontrer l'intérêt de ces derniers.
LS 17/05 Page X	Sophie Cluzel veut un objectif de 6% de jeunes handicapés en apprentissage <i>Entretien du 14 mai, publié sur le site du Figaro</i>
	La secrétaire d'Etat aux personnes handicapées espèrent relever à 6% le nombre de jeunes handicapés en apprentissage contre 1% actuellement. Dans 15 jours, un calendrier de mesures déclinera la mise en place d'actions opérationnelles à partir de 2020. Elle a rappelé le déploiement, suite à la loi Avenir professionnel, d'un « référent handicap » d'un chacun de 965 CFA de France.

PROTECTION SOCIALE

LS 13/05 Page 3	Réforme des retraites : vers des transitions plus douces entre emploi et retraite ? <i>Question posée par le Haut-commissaire à la réforme aux partenaires sociaux sur le futur système universel</i>
	Le cumul emploi-retraite existant actuellement sous deux formes, intégral et plafonné, sauf cas exceptionnel a pour conséquence qu'une fois la pension liquidée, l'activité reprise ne permet pas d'acquies des droits supplémentaires à retraite. Une retraite progressive plus attractive est envisagée à l'égard des salariés du régime général, aux travailleurs indépendants et aux salariés agricoles : pour en bénéficier, l'activité professionnelle doit être partielle, au moins 40% et au plus 80% d'un temps plein. L'assuré doit avoir au moins 60 ans et avoir acquis au moins 150 trimestres d'assurance. La pension servie sera proportionnelle à l'activité, ainsi pour 60% d'activité, l'assuré percevra 40% de sa pension.
LS 14/05 Page 1	Agirc-Arrco : le projet d'ANI soumis à signature réindexe les pensions sur les prix <i>Réunion des partenaires sociaux du 10 mai 2019</i>
	Selon le premier d'ANI sur la retraite complémentaire, suite à la fusion des régimes Agirc -Arrco, la réindexation des pensions de retraite complémentaire sur les 4 prochains ans se fera sur les prix (à la consommation, hors tabac), revenant sur le mécanisme de la sous-indexation précédant selon lequel les pensions étaient revalorisées en fonction de l'inflation, moins un point. Également, des nouveaux cas d'exonération du mécanisme des coefficients de solidarité sont prévus pendant 3 ans en vertu duquel les futurs retraités (nés à partir de 1957), justifiant de l'ensemble de leurs trimestres nécessaires pour bénéficier du taux plein et qui ne diffèrent pas leur départ d'une année, se voient appliquer un abattement temporaire de 10% sur le montant de la pension complémentaire.
LS 16/05 Page 4	« Pas de nécessité d'aller au-delà de 43 ans » de cotisation retraite <i>Laurent Berger, Secrétaire général de la CFDT, interview le 14 mai sur LCI</i>
	Laurent Berger a rappelé la durée de cotisation à 43 ans est prévue depuis la loi Touraine de 2013, pour ceux qui sont nés après 1973, et « qu'il n'est pas nécessaire d'aller au-delà », au regard de l'équilibre du système de retraite à moyen terme.

RELATIONS SOCIALES (DROIT SYNDICAL ; IRP ; CONVENTIONS ET ACCORDS)

LS 13/05 Page 6	La CGT en congrès à Dijon du 13-17 mai Philippe Martinez en voie d'être réélu à sa tête La CGT se retrouve en congrès du 13 mai au 17 mai à Dijon, pour la réélection de Philippe Martinez.
LS 13/05 Page 6	CFDT : stagnation du nombre d'adhérents en 2018 Ire organisation syndicale de France La secrétaire nationale de la CFDT, Béatrice Lestic a annoncé que le nombre d'adhérents en 2018 est en baisse de 0,4% par rapport à 2017. Pour la 1 ^{ère} fois, les femmes syndiquées sont plus nombreuses que les hommes représentant 50,2%
LS 13/05 Page 6	MEDEF crée un comité « gouvernance des entreprises » <i>Objectif fixé par le nouveau comité de gouvernance des entreprises</i> Le comité « gouvernance des entreprises » sera présidé par Patrick Bertrand et aura pour objectif de convaincre tous les chefs d'entreprise, des bénéficiaires d'y adhérer pour faciliter leur financement, inscrire leur action dans le nouvel objet social de l'entreprise tel que défini par la loi Pacte
LS 16/05 Page 3	Le groupe Korian met en place son comité d'entreprise européen <i>Accord relatif à la création d'un comité d'entreprise européen (CEE) signé le 29 avril 2019</i> Cette nouvelle instance CEE, couvre 52000 salariés et a pour objectif de « favoriser une concertation transnationale sur les évolutions des métiers du groupe et sur les enjeux communs à l'ensemble des salariés de Korian,

SANTE

LS 13/05 Page 4	Naissance : les comportements d'activité des salariées dépendent de leurs conditions de travail <i>Etude Dares du 12 avril 2019</i> C'est la première étude sur cette question en France. 91% des femmes bénéficiant de bonnes conditions de travail reviennent en activité contre 74% pour les autres. l'interruption d'activité était plus fréquente chez les jeunes mères quelque soit leur temps de travail.
LS 15/05 Page 5	Santé au travail : <i>Communiqué du ministère de l'Intérieur : le 3^e édition des Journées de la sécurité routière au travail se tiennent du 13 au 17 mai</i> Cette édition a pour objectif à travers de rencontres pédagogiques, de tables rondes ou d'animations ciblées, de donner la possibilité aux entreprises et organismes publics de sensibiliser leurs collaborateurs aux enjeux de sécurité routière au travail, notamment sur l'usage du téléphone au volant, le non-respect des limitations de vitesse, prise d'alcool. Des kits spécifiques sont mis à disposition.